

Académie d'Amiens. Mémoires de l'Académie, 1899. 1900.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- *La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- *des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- *des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

moins le degré de la vertu que ce qu'elle coûte. Il portait même dans la Société une sorte de gaieté qui était celle de son âme ou la satisfaction d'un homme qui est bien avec les autres parce qu'il est bien avec lui-même. On voyait chez lui l'expression continue de cette joie sage qui est le fruit d'une vertu constante et surtout de cette vertu solide qui a pour base l'amour et la pratique de la religion. Les titres de fils, de père, d'époux, d'amis, de confrères, ne sont point indifférents dans un éloge et ils achèvent celui de M. Petyst. Ce sont les vertus privées qui font presque toujours les vertus publiques.

M. Petyst est mort l'année dernière (1776) universellement regretté, comme devait l'être un citoyen, un homme de bien, ce qu'il était dans toute l'étendue et dans toute la force de l'expression de Tacite en parlant d'Agricola : *Civis et vir bonus erat.*

32°. — Éloge de M. GRESSET (1778)

Membre de l'Académie, de l'Académie Française.

(11 pages de 31 lignes d'une écriture plus fine)

Jean - Baptiste - Louis Gresset naquit à Amiens en 1709.

Son père, conseiller du roi, commissaire au bailliage était homme de lettres. Ce patrimoine son fils l'augmenta dès ses premières études chez les Jésuites de cette ville. On sait que les Jésuites tâchaient d'attirer dans leur Société ceux de leurs élèves qui se distinguaient dans leurs collèges. Gresset entra dans leur Compagnie qui était une société de gens de lettres; et d'après les leçons et les exemples des Porcé, des Delasante, des Tournemine, des Brumoi,

il joignit aux dons de la nature tous les secours de l'art. On lui avait gardé le secret de ses premiers ouvrages, parce qu'on aurait voulu en conserver l'auteur; ses vertus, ses sentiments, tout convenait à cet institut, excepté quelques-uns de ses talents qui, quoique décents pour le monde, étaient trop brillants pour la religion. On se quitta avec de grands regrets, qui de la part des Jésuites ne purent qu'augmenter par les adieux qu'il leur fit et par cet attachement inviolable qu'il leur conserva même après leur destruction.

Rendu au monde et avec un talent fait pour la Capitale, il étonna d'abord les gens de lettres et les gens du monde par le *Vert-Vert* et la *Chartreuse*. Les gens du monde furent très surpris que dans le cloître on les eût devinés; et les gens de lettres, que dans un collège on les eût surpassés. C'était des chefs-d'œuvre qui n'avaient pas été annoncés par des essais. Pour la première fois peut-être la critique n'eut rien à dire, elle fut même forcée de joindre son suffrage à deux grands suffrages, la voix publique et celle de Rousseau. Ainsi annoncé par ses ouvrages et plus encore par lui-même, par ce que le bel'esprit et les agréments extérieurs ont de séduisant, M. Gresset étonna encore ceux qu'il vit les premiers. Aussi fut-il non seulement accueilli mais recherché, et bientôt l'idole de Paris. Il y rappelait Chaulieu et le faisait oublier. Tous les grands voulaient être ses protecteurs; c'était plus qu'il ne leur demandait. Il ne voulait choisir parmi eux que des amis. Parmi ceux-ci furent MM. Chauvelin qui tous les trois regardaient Gresset comme leur compatriote. Il fré-

quentait aussi l'hôtel de Chaulnes, où se rendait tout ce qu'il y avait de plus spirituel à la Cour et à la Ville. Le Maréchal qui regardait les Picards comme ses enfants aimait à voir briller l'esprit de Gresset. Ce fut des beaux jardins de Chaulnes, de ces bosquets enchantés et de celui d'Apollon qu'il écrivit au P. Bougeaut cette épître charmante qui paraissait dictée par Apollon lui-même. Une autre épître sur la *Convalescence* présenta les vers les plus forts et les plus agréables qu'il ait peut-être jamais faits. C'est un tableau commencé par Michel-Ange et fini par l'Albano. Cette épître est adressée à sa sœur qu'il appelle sa Minerve.

• Le roi de Prusse aurait voulu l'attirer à sa cour, il préféra l'indépendance et son pays.

Quelque brillante que fût sa carrière, on l'attendait dans une sphère plus élevée, où il se porta bientôt avec éclat par *Edouard*, *Sidney* et *Le Méchant*. C'est aux ouvrages à parler pour leurs auteurs. Nous ferons remarquer que *Sidney* est de toutes nos pièces la mieux écrite ; que *Le Méchant* avec la même perfection de style est la dernière bonne comédie de notre Théâtre, qu'elle y est restée comme le tableau le mieux fait des mœurs du temps, et pour comble d'éloges, que tous les auditeurs et tous les lecteurs savent par cœur beaucoup de vers de cette pièce, devenus proverbes en naissant. M. Gresset sortit trop tôt d'une lice où il était entré avec tant de succès. On pourrait discuter ici les raisons pour lesquelles il abdiqua l'art dramatique et supprima certains ouvrages qu'il jugea trop sévèrement. Nous admirons d'autant plus ce sacrifice que nous regret-

tons davantage les ouvrages sacrifiés. Quels regrets surtout pour les deux chants ajoutés au poème de *Vert-Vert*, dont nous ne dirons qu'un mot, c'est qu'ils étaient supérieurs aux quatre chants que l'on connaît. S'il était quelque dédommagement pour d'aussi grandes pertes, nous annoncerions quelques fruits des loisirs de sa retraite, le *Parrain magnifique* et le *Gazettein*. On retrouve dans ces deux poèmes le talent de l'auteur, son aménité, cette gaiété, cette facilité de verve et ce coloris dont il savait teindre tout ce qu'il touchait.

Tous ces ouvrages faits pour durer autant que la langue, lui avaient valu une place à l'Académie française. Son discours de réception, celui de 1774, *l'Empire des Mœurs sur la Langue*, nous le montrent obtenant dans l'éloquence le rang qu'il avait dans la poésie.

M. Gresset a plus que personne contribué à l'institution de notre Académie. La Société littéraire avait recherché son association en lui proposant la présidence de la compagnie. Il vint en effet la présider. Il est vrai que quelques associés trop inquiets sur la liberté et l'égalité littéraire protestèrent. Mais le Roi confirma cette présidence par une lettre qui accompagna les lettres patentes de fondation de l'Académie. M. Gresset dans la première assemblée publique ouvrit la solennité comme Président, par un discours éloquent qu'il termina par un acte digne d'un esprit philosophe et d'un cœur de citoyen ; ce fut l'abdication de la première place ; les académiciens s'empressèrent de la lui offrir de nouveau ; il persista dans la sincérité modeste de son refus. Il

venait de se marier ; au bonheur de son union il ajoutait celui de la retraite et de la liberté en se fixant dans sa patrie, et se dégageant de tous les liens de la Capitale. Il n'alla plus à Paris que pour y remplir quelquefois ses fonctions d'officier d'académie. C'est ainsi qu'il présenta, en qualité de directeur, les hommages de la compagnie au Roi et à la Reine pour leur avènement.

Les lettres de noblesse qui lui furent accordées furent la récompense glorieuse de ses travaux et de ses talents. Entre les présents des ministres, le plus flatteur fut celui de M. Bertin qui fit faire en porcelaine, pour lui, un service complet et du meilleur goût, dont chaque pièce faisait allusion à ses ouvrages et qu'il appelait *l'Édition de ses œuvres faite à Sèvres*.

Dans sa retraite, il a joui paisiblement de sa renommée et il a eu le rare privilège d'être recherché jusqu'à sa fin, pour l'agrément de son commerce et de ses qualités personnelles. Il mourut le 16 Juin 1777. Les honneurs funèbres que les chefs de la cité lui ont rendus, s'ils n'ont pu augmenter la gloire d'un citoyen aussi illustre, ont prouvé du moins que ses concitoyens reconnaissaient tout son mérite.

33°. — Éloge de M. VALLIER (1779)

François-Charles Vallier naquit à Paris en 1704, de Guillaume Vallier, président de la chambre des requêtes du palais et d'Elisabeth-Françoise du Mas.

Une grande vivacité d'esprit, une imagination ardente, une conception facile lui faisaient saisir rapidement les leçons qu'on lui donnait au collège. Ses